



POISSON D'AVRIL

Pendant que notre DG décrète la suppression des ponts « naturels » au nom du service public qui doit rester « accessible » et ouvert, le n°1 de la DRFIP 44 organise un séminaire des SIP entraînant une journée de fermeture complète de nos principaux accueils... En termes de communication, pas sûr que nos contribuables apprécient la blague.

On imagine aussi l'annonce faite par voie de presse : « les services fiscaux de Loire Atlantique seront fermés le premier avril ». Pas de quoi dissuader les usager·e·s désireux de résoudre leurs soucis administratifs. Et ce n'est pas vraiment drôle.

MÉPRISÉ.ES, MAL PAYÉ.ES... RÉVOLTÉ.ES ?

La mascarade de la reprise de la « concertation » sur les retraites se termine piteusement. Les problèmes restent entiers. Pour la CGT, 64 ans c'est toujours non ! A

u-delà des retraites, les coupes budgétaires frappent toujours aussi lourdement les services publics, le point d'indice est congelé et on nous ajoute une baisse des remboursements des jours maladie qui passe de 100 % à 90 % ! Faites le calcul, c'est édifiant ! <https://carence.cgtfonctionpublique.fr/>

que ce soit au nom de la Dette ou de « l'économie de guerre », refusons d'être les éternels sacrifié·e·s.

[Pour nos retraites, nos services publics et nos salaires, tous et toutes dans la rue le 03 avril !](#)

- Nantes 10h30 Préfecture
- Ancenis 15h Station ESSO
- Saint Nazaire 10h30 sous préfecture

DÉCROCHAGE

Une note de l'INSEE relève qu'à volume de travail identique, les agents publics perçoivent désormais un salaire net moyen inférieur de 3,7% à celui des salarié·es du secteur privé. Favorable au secteur public jusqu'en 2013, cet écart s'est suite inversé, explique l'Insee. Et ce "*malgré leur âge et leur niveau de diplôme en moyenne plus élevés*", est-il écrit dans la note.

Dans le détail, le salaire annuel net moyen en équivalent temps plein d'un agent public est de 29 450 euros, contre 30 600 euros pour un salarié du privé. Le gel du point d'indice explique en grande partie le phénomène.

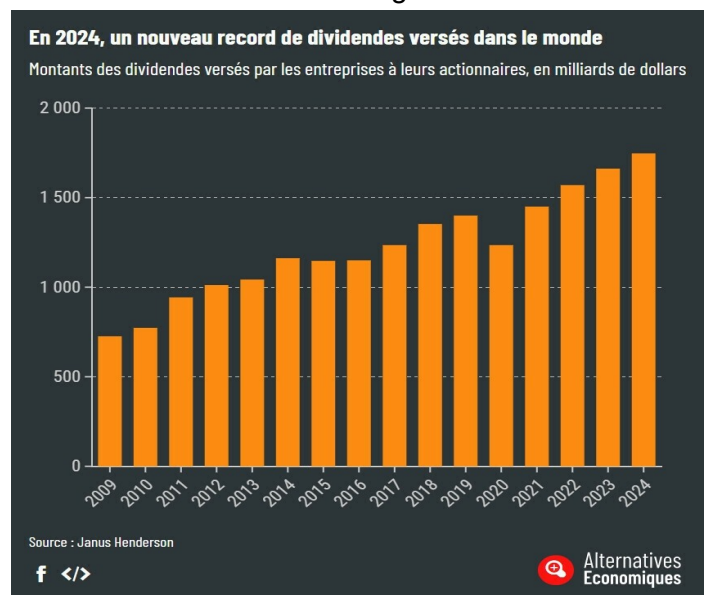
L'augmentation du pourcentage de cadres dans le privé est une autre raison, sachant que les cadres y sont mieux payés que ceux du secteur public, qui

perçoivent un salaire net moyen inférieur de 19,7% à celui de leurs homologues du privé.

Tout ceci doit nous inciter à nous mobiliser pour l'augmentation nécessaire du point d'indice !

RECORD MONDIAL

Le marasme économique ne concerne pas tout le monde, et si la France est sur le podium mondial pour le versement de dividendes, rappelons que cela s'inscrit dans un mouvement général :



En 15 ans, on observe un triplement à l'échelle mondiale des dividendes versés par les entreprises. Inquiétant, car si l'on pourrait croire que ce phénomène est lié à une prospérité inégalée, tout cela a plutôt à voir avec la financiarisation de l'économie, la spéculation et l'accaparement des richesses produites par une infime minorité.

La taxation des riches n'est donc pas une préoccupation seulement franco-française. Elle est devenue un enjeu mondial. La concentration des richesses s'accélère alors que la précarité et la pauvreté restent à un niveau préoccupant.

En 2021 dans le monde, les 1% les plus fortunés détenaient ainsi 45% de la richesse mondiale alors que les 50% les plus pauvres n'en détenaient que 1,75 %. Pire, à chaque crise économique, comme en 2008 ou en 2020, les plus pauvres voient leur part diminuer fortement tandis que les ultrariches ont capté en dix ans la moitié des richesses créées.

Tax the rich !

ORIGINE DE LA DETTE

« Depuis dix ans, entre 2014 et 2023, le coût net des baisses d'impôts est de 454 milliards d'euros »